

Industrie automobile: emplacement et identification des commandes manuelles, témoins et indicateurs, règlement CEE/Nations Unies

2004/0134(AVC) - 02/12/2004

La commission a adopté le rapport de son président, M. Enrique BARÓN CRESPO (PSE, ES), qui recommande que le Parlement donne son avis conforme à la proposition.